

Communiqué de presse : Droit à l'avortement

Offensives anti-IVG : réveillons-nous pour ne pas marcher à reculons !

Ce samedi 24 mars 2012 à 14h00, devant le Palais de Justice de Bruxelles, la Plateforme pour le droit à l'avortement organise une manifestation en soutien à la Loi Lallemand-Michielsens. En même temps, la « Marche pour la vie » se déroulera au Mont des Arts. Une marche à reculons avec le soutien de conservateurs et de milieux religieux.

Le 3 avril 1990, était votée en Belgique la loi dépenalisant partiellement l'avortement ; une loi permettant sous certaines conditions, d'avoir recours à l'avortement. Un droit acquis à l'arraché par les femmes de disposer librement de leur corps, d'avoir la maîtrise de leur désir d'enfant, d'être responsable individuellement ou en couple du libre choix de donner la vie, de fonder une famille.

On croyait acquise la dépenalisation partielle de l'avortement, mais l'histoire de la lutte des femmes pour les droits humains est celle d'un long chemin tortueux avec des allers-retours où, souvent, elles ont l'impression d'avoir parcouru les mêmes paysages. S'il y a bien un lieu qui a été et reste celui de l'oppression, c'est le ventre des femmes, la maîtrise de leur sexualité et de leur fécondité. Le ventre de la femme continue, aujourd'hui, à être l'enjeu de luttes qui la dépassent.

Un peu partout dans le monde, depuis quelques années, on assiste à des mouvements pro-vie qui remettent en question des avancées importantes comme la dépenalisation de l'avortement, le droit à la contraception, l'interruption volontaire de grossesse.

En Europe, ce droit à l'avortement n'est pas garanti pour tous les pays ni pour toutes les femmes. Dans certains cas, il est assorti de restrictions et de conditions, dans d'autres la loi l'autorise sans être explicite et enfin, dans certains pays, l'IVG ne peut être pratiqué qu'à la demande du médecin. Beaucoup de pays européens restent sous le contrôle des lobbies catholiques et sont régulièrement interpellés par les militants pro-vie qui mènent des actions anti-IVG. Force est de constater que les ultra-conservateurs, les fondamentalistes de tous bords, les lobbies religieux, puissamment implantés, se liguent pour restreindre, fragiliser et faire régresser les droits reproductifs et sexuels au sein de l'Union européenne et au niveau international.

S'il faut continuer à se battre pour l'égalité, on ne peut revenir au degré zéro des revendications des féministes des années 70 : le droit de disposer de son corps. En ce début du 21ème siècle, il faut réaffirmer que l'IVG est un droit humain fondamental, inaliénable.

Il faut le proclamer avec force et résister, car si nous voulons avancer, certains veulent nous faire reculer en voulant faire renaître des législations répressives qui ont été combattues par les luttes féministes et les mouvements laïques. Notre responsabilité citoyenne est de faire front face aux discours d'un autre âge qui occultent le fait, qu'aujourd'hui dans le monde, des femmes sont blessées, mutilées à jamais ou meurent des suites d'avortements illégaux et non médicalisés.

Fatoumata
Députée FDF au Parlement bruxellois

Sidibé